

Décision n° 2024-0121
de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 11 janvier 2024
abrogeant des autorisations d’utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l’État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d’utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d’autorisations d’utilisation de fréquences délivrées par l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1 et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l’Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l’annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024,

Pour la Présidente et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2024-0121
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 11 janvier 2024

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198401222	M. PERNOT MAURICE	88 TREMONZEY	1 VHF
198501866	SCF GROUPE VETERINAIRE DIDEROT	58 CHATEAU CHINON	2 VHF
199104851	SYNDICAT E S F LES KARELLIS	73 MONTRICHER ALBANNE	1 UHF
199209076	EAUX DE RUFFIN	28 NOGENT LE ROI	2 VHF
199300191	AMBULANCES DE L'AUTAN	31 LABEGE	2 VHF
199502899	SICAE OISE	60 GRANDFRESNOY	2 UHF
199603106	SACP	74 PASSY	1 VHF
199703043	SELARL DE VETERINAIRES VET-OZ	23 AUZANCES	2 VHF
199800774	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE J-B SAY	75 PARIS 16	1 UHF
199900140	ONET LOGISTIQUE	42 ST ROMAIN LE PUY	1 UHF
200001816	MERIBEL ALPINA	73 LES ALLUES	1 UHF
200202107	OFFICE DU TOURISME	38 MONT DE LANS	1 VHF
200400015	AMBULANCE GUERANGER RIOUL	72 CONLIE	2 VHF
200401930	MARIE	72 SABLE SUR SARTHE	2 UHF
200601259	SI EQUIP ET GESTION VALLEES HAVRE-EST	76 GAINNEVILLE	2 VHF
200601366	LES STATIONS DE LA DROME	26 VALDROME	2 VHF
200700378	ASSO POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE LOIRET	45 ORLEANS	1 UHF
200700836	BPCE IMMO EXPLOITATION	75 PARIS 13	2 UHF
200701861	ACTION D	77 COLLEGIEN	1 UHF
200801286	SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DU MIDI	65 SOULOM	4 VHF
200801377	COMMUNE DE SAINT CYR SUR LOIRE	37 ST CYR SUR LOIRE	2 UHF
200801547	SICA DU SILO DE LA ROCHELLE PALLICE	17 LA ROCHELLE	1 UHF
201000822	DIAGNOSTICA STAGO	95 FRANCONVILLE LA GARENNE	2 UHF
201001062	SOCIETE DE CHASSE	64 CASTET	1 VHF
201300778	CAISSE D'ASSURANCES RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL AUVERGNE	63 CLERMONT FERRAND	1 UHF
201301173	ECOLE CENTRALE DE NANTES	44 NANTES	1 UHF
201302570	ONET TECHNOLOGIES ND	26 PIERRELATTE	1 UHF
201500502	SERIS SECURITY	29 BREST	1 UHF
201500823	COM.EVENEMENTS SERVICES	31 LABEGE	1 VHF
201600070	M DOLIGEZ BERTRAND	74 LES CONTAMINES MONTJOIE	1 VHF
201600813	SOCIETE GEL MANCHE	50 CARENTAN	1 UHF
201800749	COMMUNE D'AUBAIS	30 AUBAIS	2 UHF
201900279	COOP ATLANTIQUE	17 PUILBOREAU	2 UHF
201900529	SYSOCO	73 CHAMBERY	15 UHF
202001444	GCC	78 SARTROUVILLE	1 UHF
202002169	SECURISATION EVENEMENTS NANTES SIGNALEURS 44	44 SAINT-HERBLAIN	2 UHF
202100271	TERELIAN	77 LE MESNIL AMELOT	1 UHF
202100566	TERELIAN	93 SAINT DENIS	1 UHF
202101433	TERELIAN	49 CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE	1 UHF
202101447	RAZEL-BEC	94 CHEVILLY LARUE	4 UHF
202101453	RAZEL-BEC	94 LE KREMLIN BICETRE	4 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
202102140	TERELIAN	95 DOMONT	1 UHF
202102683	RAZEL-BEC	94 L'HAY-LES-ROSES	4 UHF
202200890	SEG FAYAT	33 LA TESTE DE BUCH	2 UHF
202202078	SERIS SECURITY	29 BREST	2 VHF
202202890	TERELIAN	49 CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE	1 UHF
202203163	TERELIAN	95 FREPILLON	1 UHF
202203344	GCC	92 CHATENAY MALABRY	3 UHF
202203563	EIFFAGE GENIE CIVIL	77 SERRIS	7 UHF
202301766	LYNX SECURITE	33 MAZÈRES	2 UHF